

Certificat d'Aptitude à Conduire en Sécurité - CACES®^{R485} R485 - Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

GERBEURS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Personne qui maîtrise la conduite des chariots gerbeurs à conducteur accompagnant.

CATEGORIE 1 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6937/>

CATEGORIE 2 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6938/>

Objectifs

L'objectif est que l'apprenant doit au terme de cette formation, conduire en sécurité un gerbeur à conducteur accompagnant et maîtriser la réglementation relative à la sécurité sur le travail en hauteur.

La Cnam a développé le dispositif CACES® en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins. Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences.

Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail). Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.485 citée dans le titre de ce dossier.

Public Visé

Conducteur peu ou pas expérimenté sans formation à la conduite.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Pour se présenter à l'épreuve certificative du CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant a minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe 2 de la Recommandation R.485 de la Cnam.

Lorsque l'organisme réalise consécutivement la formation requise et l'épreuve du CACES® correspondant, il n'est pas tenu de délivrer physiquement l'attestation avant le déroulement des épreuves. Il doit toutefois être en mesure de l'éditer sur demande.

Parcours pédagogique

PARTIE THEORIE (3 heures 30 minutes)

ENSEIGNEMENTS

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant - Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

PARTIE PRATIQUE (3 heures 30 minutes)

MISE EN SITUATION

- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.

TEST CACES® (7 heures)

Les + métier

Cette formation leur permettra d'être formé dans la conduite en sécurité du chariot et la connaissance des gerbeurs à conducteur accompagnant pour acquérir des compétences clés et accéder à un emploi à fort besoin de recrutement.

Objectifs pédagogiques

- Être capable, conformément au référentiel de compétences R.485 de la CNAM d'appliquer, sur le plan théorique et pratique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant,
- Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant,
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité,
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant, en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

Méthodes mobilisées

- Echanges avec les stagiaires (questions ouvertes, partage des connaissances et expériences...),
- Alternance d'apports théoriques et pratiques :
 - Apports théoriques via des supports visuels et présentations interactives (vidéos de démonstrations et Power Point),
 - Apports pratiques avec des études de cas et des mises en situation de travail.
- Livret de formation remis aux stagiaires.

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des chariots de manutention automoteurs gerbeurs.

Méthodes d'évaluation

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en "test CACES®", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES®).

Ce texte précise que le test CACES® comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

Délivrance d'un certificat de réalisation.

Délivrance d'un CACES® R.485 d'une validité de 5 ans en cas de réussite aux examens.

Modalités d'accessibilité handicap

Référente Handicap : Madame Anaïs GRANDE. Nous consulter au préalable.

Tarifs

- Inter (Par Stagiaire) :** [Nous consulter](#)
Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)

Effectifs

De 4 à 6 personnes

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS 6937

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS 6938



LIMOUSIN FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 74190040619